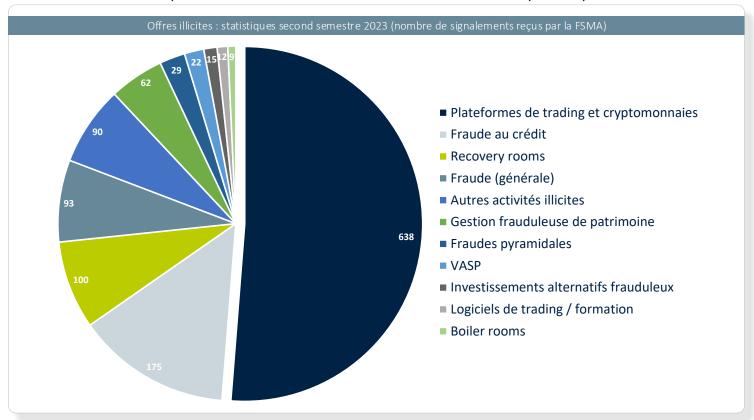


# Fraudes à l'investissement et offres illicites - Dashboard 2<sup>eme</sup> semestre 2<u>023</u>

## Offres illicites: statistiques second semestre 2023

## 1. Evolution des phénomènes de fraudes : tendances principales



Les plateformes de trading frauduleuses et arnaques aux cryptomonnaies représentent plus de la moitié des signalements reçus par la FSMA en matière de fraude.

La FSMA a reçu un nombre très important de notifications concernant des cas de plateformes de trading frauduleuses et arnaques aux cryptomonnaies au cours de la deuxième moitié de l'année 2023, avec un pic important en octobre. Cette augmentation correspond en partie au lancement au début du mois d'octobre d'une campagne de prévention concernant principalement ce phénomène de fraude.

Les autres types de fraudes pour lesquels la FSMA est contactée sont restés stables au cours du second semestre.

#### 2. Mises en garde de la FSMA

Au cours du second semestre 2023, la FSMA a publié 10 nouvelles mises en garde concernant un total de 169 entités frauduleuses et 205 sites web.

Sur l'année complète, la FSMA a mis le public en garde contre un total de 256 entités frauduleuses et 313 sites web.

- 3 juillet 2023 Propositions de crédit frauduleuses
- 28 août 2023 Boiler rooms
- 6 septembre 2023 <u>Plateformes de trading en ligne frauduleuses</u>
- 9 octobre 2023 <u>Usurpation de noms de banques</u>
- 10 novembre 2023 Propositions de crédit frauduleuses
- 30 novembre 2023 <u>Plateformes de trading en ligne frauduleuses</u>
- 8 décembre 2023 Offres frauduleuses d'investissements alternatifs
- 14 décembre 2023 <u>Arnaques via les réseaux sociaux</u>
- 20 décembre 2023 <u>BTC20</u>
- 21 décembre 2023 CNR Invest



## Offres illicites: statistiques année 2023

## 3. Focus : les plateformes de trading frauduleuses en chiffres



Wikifin, le programme d'éducation financière de la FSMA, a lancé au mois d'octobre une grande campagne de sensibilisation en ligne, et en particulier contre les fausses plateformes de trading : « Ne vous laissez pas piéger par les fraudes à l'investissement ».

Cette campagne comprend également une vidéo dans laquelle le « CEO » d'un groupe de fraudeurs fait visiter sa fausse entreprise et explique comment il trompe les investisseurs.

Cette campagne a entraîné une augmentation de plus de 80 % du nombre de signalements de la part des consommateurs en octobre et novembre 2023 par rapport à la même période de l'année précédente.

<u>Découvrez notre campagne de sensibilisation – sur Wikifin.be</u>

Via de fausses plateformes en ligne à l'apparence très professionnelle, les fraudeurs piègent les consommateurs avec des promesses d'investissements miraculeux dans les cryptomonnaies, les produits Forex et CFD ou les matières premières et métaux précieux. Il s'agit du phénomène de fraude financière le plus important observé par la FSMA à l'heure actuelle.

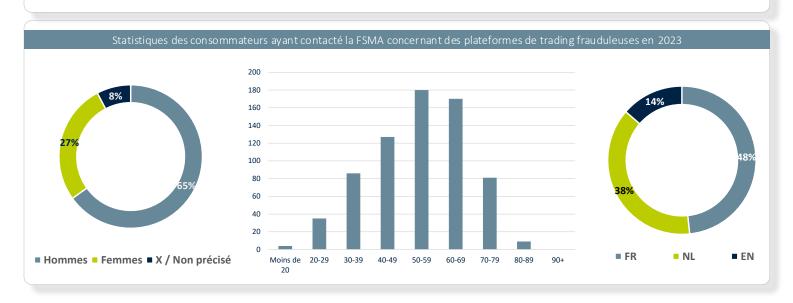
La plupart du temps, les fraudeurs approchent les consommateurs via les <u>réseaux sociaux</u>, à l'aide de faux articles utilisant frauduleusement le nom de personnalités connues.

#### Sur l'année 2023:

- La FSMA a reçu un total de 993 plaintes et questions concernant ce type d'arnaque ;
- 73% des consommateurs ayant contacté la FSMA concernant ce type d'arnaque avaient déjà investi des fonds ;
- Les consommateurs belges victimes de ces arnaques ont déclaré un total de pertes de 15.482.000€;
- Les victimes ont déclaré, en moyenne, une perte de 15.896€;
- Le montant de départ pour investir demandé par les fraudeurs est le plus souvent de 250€.

Comme le montrent les graphiques ci-après, les consommateurs les plus visés par ces arnaques sont :

- Des hommes ;
- Majoritairement francophones;
- Entre 40 et 69 ans, le plus souvent entre 50 et 59 ans.



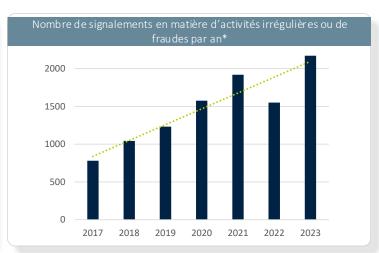
## Offres illicites: statistiques année 2023

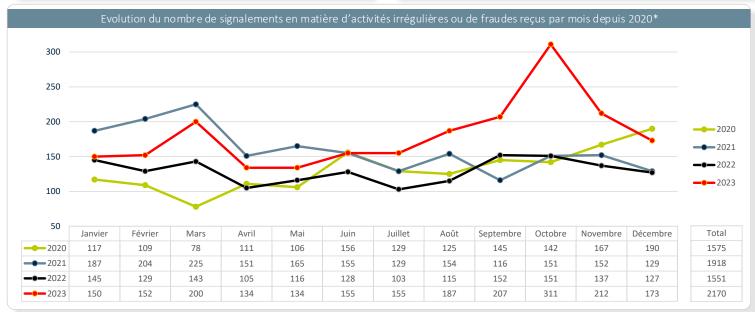
### 4. Statistiques générales - Année 2023

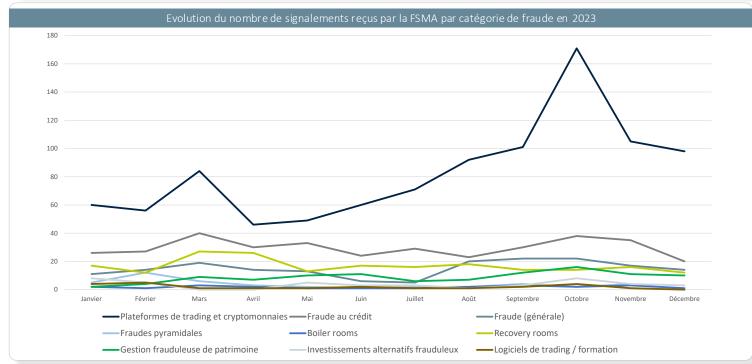
Le nombre de questions et plaintes en matière d'activités irrégulières ou de fraudes reçues par la FSMA est en constante augmentation depuis 2017.

Chaque année, à l'exception de 2022, la FSMA est contactée par un nombre croissant de consommateurs concernant des activités irrégulières. 2023 marque ainsi un nouveau record avec un total de 2170 signalements. En 2017, ce chiffre n'était que de 781 signalements.

La <u>campagne de prévention</u> lancée par la FSMA et Wikifin en octobre et l'importante augmentation du nombre de signalements reçus par la FSMA durant ce mois laissent cependant penser qu'il ne s'agit que de la partie visible de l'iceberg, et que les fraudes continuent à faire toujours plus de victimes en Belgique.







<sup>\*</sup> Les chiffres indiqués dans le présent document reprennent uniquement les notifications de consommateurs à la FSMA concernant des fraudes ou offres illicites tombant dans le périmètre de contrôle de la FSMA.



#### Liens utiles

#### Contact

Contactez la FSMA si vous avez une question ou si vous désirez vérifier que votre fournisseur est fiable

Formulaire de contact

## Pour vos questions d'argent



#### Vous avez un doute concernant votre fournisseur?

Vous pouvez faire une recherche le site web de la FSMA afin d'obtenir des informations sur une société ou vérifier si une mise en garde a été publiée à son sujet

Fonction de recherche

Mises en garde

#### Plus d'infos sur les fraudes

Vous trouverez plus d'informations sur les fraudes sur notre site web

Attention aux fraudes!

#### Restez informé

**Newsletter FSMA** 

#### Liens externes



